

Carte exemple Législation



Vrai ou faux sur la Sauvegarde de justice.

- A** – C'est une formule de contrat d'assurance permettant de pallier aux erreurs dues à la perte de mémoire : perte de ses clés, de ses papiers, de son itinéraire...
- B** – Elle est une mesure de justice provisoire destinée prendre en urgence les décisions indispensables et à protéger le patrimoine de la personne.
- C** – Cette mesure permet d'éviter que la personne ayant perdu la mémoire, soit inculpée par la justice pour un délit lié justement à cette perte de mémoire.
- D** – C'est une mesure de protection devant la difficulté de la personne majeure à gérer ses biens et ses affaires courantes.



Thèmes :

Obligation alimentaire,
Personne de confiance, Tutelle,
Curatelle, Abandon...

Législation

Vrai : B et D Faux : A et C

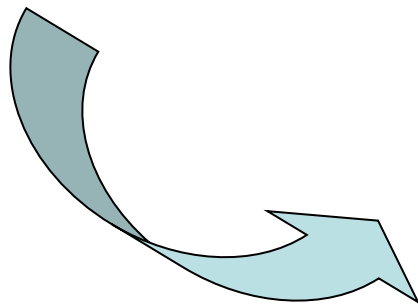
La sauvegarde de justice est une mesure de protection pour les personnes. Elle est temporaire pour un an et renouvelable une seule fois. Il existe deux types de sauvegarde :

Dans **la sauvegarde de justice médicale**, la demande est faite par le médecin traitant après du procureur de la république du tribunal de grande instance. Elle permet à la personne majeure de conserver ses droits et de gérer ses biens. Ces actes sont contrôlés à posteriori.

Dans **la sauvegarde de justice judiciaire**, la demande se fait auprès du juge des tutelles du tribunal d'instance. La mesure permet de nommer un mandataire spécial chargé des actes d'administration (paiement des factures...) dans l'attente d'une mesure de tutelle ou de curatelle. Un dossier comportant la copie intégrale de l'acte de naissance et un certificat médical est à constituer.

A qui s'adresser : Mairie, Maison du droit et de la justice, Tribunal d'instance, ou de grande instance, Avocat

RECTO



VERSO



 **Santé**

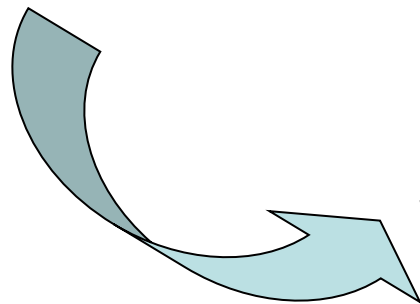
Vrai ou faux sur la perte d'audition chez les personnes âgées ?

- A** - La perte d'acuité auditive influence le risque de chute
- B** - Seulement 60% des malentendants sont diagnostiqués et appareillés
- C** - Il est possible de se faire dépister de problèmes d'audition par téléphone
- D** - Il existe des lunettes auditives



Thèmes :
Incontinence, Consultation
Mémoire, Sommeil,
Déshydratation, Parkinson,
Grille AGGIR...

RECTO



VERSO


Santé 

Vrai : A,C et D Faux : B

- A** - L'augmentation du risque de chute est en partie liée à une défaillance du maintien de la posture et de l'équilibre. Une bonne audition semble nécessaire pour préserver la mobilité.
- B** - Faux, seulement 20% des malentendants sont diagnostiqués et appareillés.
- C** - L'association France Presbyacousie a lancé une campagne de dépistage des troubles de l'audition par téléphone. Il est désormais possible de la faire évaluer rapidement et simplement. Pour cela un numéro de téléphone : **0892 790 791** (0,34€ la minute). Le dépistage **"Hein?"** propose d'identifier 27 séries de trois chiffres énoncés dans un environnement sonore à intensité variable. Les utilisateurs valident les chiffres reconnus à l'aide de leur clavier de téléphone et obtiennent une évaluation instantanée de leur audition au bruit.
- D** - Vrai. Il existe deux types de lunettes auditives : Les lunettes auditives à conduction osseuse, pour les personnes avec une surdité de transmission (un vibreur stimule l'oreille interne), et les lunettes auditives à conduction aérienne où des contours d'oreille sont ajoutés à une paire de lunettes.

Carte exemple Soutien



 **Mettez en lien chaque aide technique au déplacement avec le but recherché par celle-ci :**

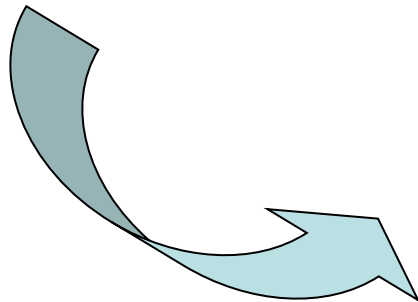
Soutien

A – Un festival de cannes	1 – Tourner sur un espace réduit
B – Une échelle de corde	2 – Monter des escaliers
C – Un disque de transfert	3 – Se lever d'un fauteuil
D – Un siège élévateur	4 – Se déplacer
E – Un sac poussette	5 – Faire ses courses
F – Une ceinture de transfert	6 – Se redresser dans son lit

Thèmes :

Aides à domicile,
Aides financières,
Répit des aidants,
Hébergement temporaire,
Dossier EPHAD, Sites internet...

RECTO



VERSO

Soutien

Réponse : A4, B6, C1, D2, E5, F3

Comment conserver un peu d'autonomie si l'on ne peut se déplacer seul !!!

Des aides techniques appropriées permettent de conserver cette autonomie :

- Pour la canne, il est nécessaire de trouver la bonne traditionnelle ou l'anglaise.
- Pour l'échelle de corde, elle se fixe au fond du lit et aide la personne qui a suffisamment de force dans les bras à se relever.
- La ceinture de transfert est une aide pour l'aidant. Il s'agit d'une sangle avec une poignée que l'on passe derrière le dos de la personne à aider et qui limite l'effort pour la lever.
- Le disque de transfert permet de pivoter sans bouger. Placé sous les pieds ou sous les fesses, il facilitera les mouvements.
- Le siège élévateur est un dispositif pour monter les escaliers.
- Le sac poussette est un panier, équipé de 4 roues, que l'on pousse. Il est stable et réglable en hauteur.



Carte exemple Vie quotidienne

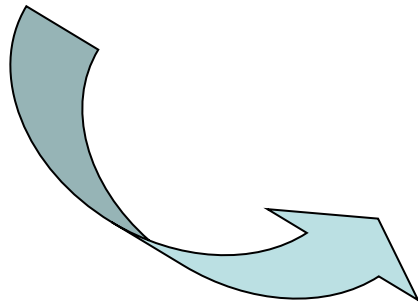
Deux meubles prennent une importance croissante au cours des dernières années de la vie : le lit et le fauteuil. A quoi doit-être vigilant Jed Lainé pour le choix de ces meubles essentiels ?

- A** – La facilité pour s'en relever
- B** – La possibilité de les déplacer facilement en les mettant sur roulettes
- C** – La possibilité de transformer son fauteuil préféré en l'équipant d'accoudoirs réglables
- D** – La facilité d'entretien, en particulier déhoussable car de petites fuites ne sont jamais à exclure
- E** – La possibilité d'y tenir dans plusieurs positions lorsque l'on y reste longtemps

Vie quotidienne

Thèmes :
Sécurité du logement, Cuisine,
Salle de bains, Habillage,
Activités à domicile...

RECTO



VERSO

Vie quotidienne

Jed Lainé pense plutôt à la facilité de se relever (A), d'entretien (D), d'y tenir plusieurs positions (E)

Pour le fauteuil, vous avez le choix entre un fauteuil classique, adapté à la morphologie de la personne, de préférence inclinable et avec un repose pieds, ou un fauteuil releveur ou encore un fauteuil médicalisé avec des accoudoirs réglables en hauteur, un dossier en plusieurs éléments, des appuie-tête... Jed Lainé préfère un siège plus haut qui sera plus facile à quitter avec une assise peu profonde pour se relever plus aisément et un repose jambe repliable pour se relever sans écarter les jambes.

Pour le lit, vous avez le choix entre un lit traditionnel et un lit médicalisé. Cependant, pour améliorer le confort d'un lit traditionnel, Jed Lainé a pensé à :

- un léger rehaussement des pieds pour faciliter le lever (cubes de 10 cms)
- un matelas en latex dense sans être dur
- un relève buste remplaçant l'oreiller ou un inclinateur placé sous le matelas
- une table de lit à roulette, réglable en hauteur, avec un pan inclinable pour la lecture

Carte exemple Attitude



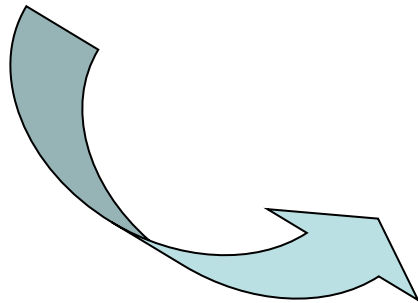
Jed Lainé réfléchit aux bonnes attitudes, adaptées à l'accompagnement des personnes âgées dépendantes. Aidez-le à identifier celles qui le sont et celles que ne le sont pas ?

Attitude ?

- A** – Ne pas hésiter à prendre la responsabilité du budget, de la liste des courses et du choix des activités de la personne âgée
- B** – Pour éviter de prendre du retard, vous préférez faire les choses à sa place
- C** – Prendre le temps de questionner, d'écouter et de parler en tenant compte des difficultés d'élocution, de vue ou d'audition
- D** – Penser à prendre soin de sa propre santé pour soi et ainsi pour mieux aider l'autre

Thèmes :
Stress des aidants, Temps d'aide moyen, Paradoxes, Maltraitance, Soins palliatifs, Changements des comportements...

RECTO



VERSO

Attitude

Adapté : C et D Inadapté : A et B

- A** – Il est essentiel de préserver chez la personne âgée la capacité d'action et de décision pour renforcer l'autonomie.
- B** – Si vous faites trop de choses à sa place, il y a de fortes chances pour que la personne âgée hésite à vous solliciter de nouveau, car vous risquez de renforcer son sentiment d'inutilité.
- C** – C'est être à l'écoute des besoins de la personne âgée qui a souvent besoin de plus de temps pour faire les choses et pour communiquer. Respecter son rythme est préférable, même si vous ne faites pas tout ce qui est prévu en une seule fois.
- D** – Il peut arriver que focalisé sur le soutien à apporter, l'aidant oublie de prendre soin de sa santé et dépasse ses limites.